

DECISION CA008-2016

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7
Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers
Vu la délibération CA011-2015 du 26 février 2015

Objet de la décision

Tarifs de l'UFR SANTE

Conformément à sa délégation, le président de l'Université d'Angers décide :

1. d'approuver les tarifs de l'UFR SANTE concernant l'école d'été/Summer School 2016.

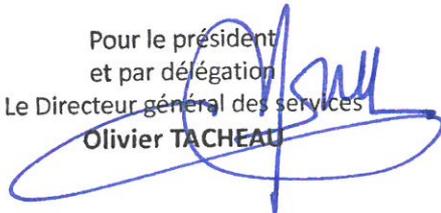
Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

A Angers, le 5 février 2016

Jean-Paul SAINT-ANDRE

Le Président de l'Université d'Angers

Pour le président
et par délégation
Le Directeur général des services
Olivier TACHEAU



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **12 février 2016**

Tarifs écoles d'été 2016	Relations Internationales		Observations
	UFR Santé	Centre financier	
Désignation	Montant	906	
Droits d'inscription étudiants hors Angers +étrangers payant avant le 13 mars 2016	650,00 €	906	Ecoles d'été : Research Summer School - Vascular Summer school - Mitochondrial medicine Summer School - Bioinformatics Summer School - Plant Science Summer School
Droits d'inscription étudiants hors Angers +étrangers payant après le 13 mars 2016	750,00 €	906	Ecoles d'été : Research Summer School - Vascular Summer school - Mitochondrial medicine Summer School - Bioinformatics Summer School - Plant Science Summer School)
Droits d'inscription étudiants hors Angers +étrangers payant avant le 13 mars 2016	400,00 €	906	Ecole d'été "Well-being of children Summer School"
Droits d'inscription étudiants hors Angers +étrangers payant après le 13 mars 2016	500,00 €	906	Ecole d'été "Well-being of children Summer School"
Droits d'inscription professionnels hors Angers +étrangers	800,00 €	906	Ecole d'été "Well-being of children Summer School"
Droits d'inscription professionnels angevins	500,00 €	906	Ecole d'été "Well-being of children Summer School"
Droits d'inscription étudiants angevins et nantais sans hébergement	200,00 €	906	Ecoles d'été : Research Summer School - Vascular Summer school - Mitochondrial medicine Summer School - Bioinformatics Summer School - Plant Science Summer School, Well-being of children Summer School)
Droits d'inscription étudiants angevins et nantais boursiers	50,00 €	906	Ecoles d'été : Research Summer School - Vascular Summer school - Mitochondrial medicine Summer School - Bioinformatics Summer School - Plant Science Summer School, Well-being of children Summer School)